



SIMONE VEIL

SEUL L'ESPOIR
APAISE LA DOULEUR



Seul l'espoir
apaise la douleur

SIMONE VEIL

Seul l'espoir
apaise la douleur



Les photos du cahier hors-texte appartiennent
à la collection privée de Jean et Pierre-François Veil.

Témoignage de Simone Veil,
ancienne déportée née le 13 juillet 1927,
interviewée par Catherine Bernstein le 9 mai 2006,
« Mémoires de la Shoah », Fondation pour la Mémoire
de la Shoah/Institut national de l'audiovisuel.

© Flammarion/INA, 2022

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Préface

de Jean et Pierre-François Veil

Pendant tant d'années, ils s'étaient tus, confrontés à l'indicible, essayant simplement de survivre, de revivre, de reconstruire une vie après la mort.

Mais la promesse de raconter, faite à ceux qui ne sont pas revenus, a commencé à se faire entendre. Peut-être avec le temps, sûrement avec l'émergence de l'impensable révisionnisme et des élucubrations des négationnistes, la parole s'est imposée.

Pour aider cette parole si douloureuse, en 2006, sous l'impulsion de sa présidente, notre mère, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et l'INA ont imaginé le projet « Mémoires de la Shoah », confié à Mme Dominique Missika, qui a permis de recueillir plus de 100 témoignages, sous forme d'entretiens filmés. Face à la caméra, chacun

raconte son histoire, sa famille, son parcours, son destin, son retour, toujours différent, mais toujours le même, celui d'une survie miraculeuse au cœur de l'enfer, par une succession de chances ou de hasards.

Grâce à l'engagement prolongé des équipes conduites par Mme Dominique Missika et avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, ces témoignages sont désormais disponibles sur le site de l'INA où ils constituent, par leur diversité et la richesse de leurs propos, une ressource unique sur le parcours des 76 000 Juifs déportés de France, dont moins de 2 500 sont revenus des camps de la mort.

Mais dans notre monde policé, même pour la mémoire de la Shoah, les contraintes administratives et juridiques s'imposent ; alors, très justement, chacun de ces témoins a bien naturellement autorisé en bonne forme l'utilisation de son entretien.

Chacun, ou presque...

C'est dans ces circonstances que, dans le courant de l'année 2020, nous avons été contactés par l'INA, en qualité d'ayants droit de notre mère, afin de délivrer cette autorisation indispensable, que personne n'avait jamais pensé à lui demander – tant, bien sûr, il ne pouvait y avoir de doute sur son engagement. Alors, pour nous permettre d'accorder ce sésame

indispensable, l'INA nous a ouvert ses portes et nous a invités à visionner cet entretien dont nous ignorions jusqu'alors l'existence.

Chacun des enfants de ces plus de 100 témoins a ressenti, ou ressentira, la même émotion en face de l'image presque immobile de ce parent désormais disparu, qui raconte, pour la première fois ou non, l'irracontable.

Nous connaissions l'histoire de notre mère qu'elle ne nous avait pas cachée, l'histoire de ceux des nôtres emportés par les convois partis de Drancy. Cet entretien nous rappelle à nouveau l'impérieuse obligation de lucidité et de civilité qu'elle avait souhaité nous transmettre. Une anecdote, pourtant, justifie plus encore notre gratitude et notre reconnaissance à l'égard de l'INA autant qu'à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah d'avoir voulu et porté ce projet.

Évoquant un colloque d'historiens souhaité et organisé au début des années 1980 par Hélène Ahrweiler, alors chancelier de l'université de Paris, pour combattre le révisionnisme, notre mère raconte l'opposition obstinée de l'historien en charge de l'organisation du colloque à tout témoignage ; il n'avait finalement accepté qu'à contrecœur, et parce qu'il lui avait été véritablement imposé, celui de notre mère, et l'avait formellement exclu des actes du colloque, au motif aussi sincère que

stupide que, contrairement aux historiens, « les témoins n'ont rien à dire, leur parole est toujours biaisée ». Comme si l'histoire, depuis toujours, n'était pas faite d'abord de la mémoire des hommes et des femmes, autant que des archives, elles-mêmes constituées par des êtres humains et la mémoire de l'époque.

Désormais, les derniers témoins disparaissent, et la Shoah devient un sujet d'histoire plus que de mémoire ; alors, au-delà des statistiques et des archives, qui sont d'abord celles des assassins au demeurant obsédés par le secret et la dissimulation de leur crime, cette parole de survivants recueillie par l'INA constitue un témoignage unique et précieux pour l'avenir ; sa mise en ligne et les publications qui l'accompagnent sont autant de raisons de profondément remercier l'INA pour cette contribution exceptionnelle à la mémoire de la Shoah.

Jean et Pierre-François VEIL

Avant-propos
de Dominique Missika

Au nom des disparus

Mardi 9 mai 2006. Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). Dans un des studios de l'INA, tout est prêt pour recevoir Simone Veil. Son arrivée est prévue à 13 h 30. Elle arrive, ponctuelle, comme à son habitude. Je remarque son tailleur mauve, chemisier assorti, son chignon d'où s'échappent quelques cheveux ; elle est à peine maquillée. Pas de boucles d'oreilles. Elle semble légèrement tendue. Après m'avoir saluée, elle prend place sans perdre un instant dans le studio : un drap noir, deux chaises, une caméra sur pied. Un cadreur et un technicien avec sa perche la saluent. Catherine Bernstein, qui est chargée de l'interroger, s'approche.

« On commence quand vous voulez. »

Catherine Bernstein pose sa première question :

« Madame Veil, pouvez-vous nous parler de votre famille ?

Dans une pièce attenante, je suis l'entretien sur un moniteur. Tout de suite, son regard me frappe. Elle ne porte pas ses lunettes. Ses fameux yeux verts sont perçants. Ce n'est pas la première fois qu'elle témoigne de sa déportation devant une caméra. Mais cette fois-ci, ce n'est pas un discours, ni une émission de télévision, ni une simple interview qu'elle donne. Elle est le cent unième témoin à enregistrer son témoignage dans le cadre d'une vaste campagne en vue de la constitution d'archives audiovisuelles, « Mémoires de la Shoah ». La mission que m'a confiée la Fondation de la mémoire de la Shoah présidée par Simone Veil consiste à recueillir 115 témoignages de déportés, d'enfants cachés, de Justes et d'acteurs de la mémoire. Au total, trois cents heures d'entretiens, ni montés, ni coupés, sont aujourd'hui consultables sur le site de l'INA (une centaine), à l'Inathèque (BnF, site François Mitterrand), au Mémorial de la Shoah, et à Yad Vashem (Tel-Aviv). Une interface, pensée comme un outil pédagogique, permet de naviguer dans ce corpus d'archives audiovisuelles et d'obtenir la transcription des entretiens.

Le choix de Catherine Bernstein pour recueillir la parole de Simone Veil s'est imposé. Réalisatrice de télévision talentueuse, Catherine Bernstein avait réussi un film magnifique, *L'Assassinat d'une modiste*, sur la quête d'un fantôme, sa tante, Odette Bernstein, morte en 1943 à Auschwitz. Grâce à son écoute attentive, mélange d'empathie et de curiosité bienveillante, Simone Veil s'est confiée sans réticence et en profondeur.

Au moment où elle répond à notre demande, Simone Veil n'a pas encore publié son autobiographie, sobrement intitulée *Une vie*, titre emprunté à Maupassant, l'un des auteurs préférés de son père. En revanche, elle est devenue la porte-parole internationalement reconnue des rescapés depuis son allocution le 27 janvier 2005, lors de la commémoration du soixantième anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau. À toutes les grandes tribunes, à l'ONU, au Conseil de l'Europe, en Allemagne, en Grèce, aux Pays-Bas, Simone Veil, infatigable, avait prononcé une série de discours marquants au nom des disparus. Témoigner partout et toujours pour que jamais on n'oublie ce qui a été.

Mais ce jour-là, c'est un témoignage intime qu'elle doit livrer. Dès les premiers mots, je la sens à la fois désireuse d'évoquer le passé et, en même temps, le redoutant.

Face à la caméra, Simone Veil déroule le film de sa vie. Son regard s'adoucit peu à peu. Un voile de tristesse passe par intermittence dans ses yeux transparents. Le rythme de ses paroles est par instants saccadé, comme si les images se bousculaient et les mots lui manquaient. Deux ou trois hésitations, quelques trébuchements, de longs et lourds silences, des phrases qui s'enchaînent.

Le soleil de Nice, une famille unie, une mère « belle comme Greta Garbo », un père architecte, les deux sœurs, Milou et Denise, Jean le frère, les cousins avec lesquels elle passe ses vacances au bord de la mer à La Ciotat. Un à un, elle s'attache à décrire tous les siens. Avec une tendresse infinie. Sans enjoliver. Son père, assez autoritaire, corrige ses fautes de français, surveille ses lectures, pas les résultats scolaires. Simone Jacob est la dernière, rebelle pour ne pas dire capricieuse, furieuse de ne pas être assise à table à côté de sa mère. Elle n'oublie de citer ni Antoinette Babaïeff, jeune femme russe qui travaille chez les Jacob, ni les promenades dans l'arrière-pays niçois pour cueillir des violettes avec son père.

Je reconnais son timbre de voix mesuré, grave et serein, les mots simples qu'elle choisit, sa diction précise qui retient l'attention. Je sais qu'elle a peur en permanence qu'on ne soit pas attentif et peur de ne pas le supporter.

En face d'elle, Catherine Bernstein l'écoute et la relance de temps à autre, l'encourageant à poursuivre.

Une jeunesse insouciante. La guerre, la défaite, l'occupation italienne d'abord à Nice. Les Jacob se croient à l'abri. Ils sont juifs. Laïcs. Patriotes. Républicains. André Jacob est un ancien combattant de la Grande Guerre. Il se rend au commissariat pour le recensement imposé aux Juifs et chacun reçoit une carte d'identité avec le tampon rouge, Juif. Le rationnement, le *numerus clausus* qui prive André Jacob d'exercer son métier d'architecte, les économies qui fondent. Puis les Allemands envahissent Nice, la traque des Juifs s'intensifie. La famille se disperse. Simone Jacob, 16 ans, exclue du lycée, habite chez un professeur de lettres, ses parents logent à l'autre bout de la ville. Le 30 mars 1944, le lendemain des épreuves du baccalauréat anticipées par crainte du débarquement, Simone se promène dans les rues de Nice avec des camarades. Contrôle. Ses faux papiers ne trompent pas les Allemands. Tous les Jacob sont arrêtés, sauf Denise, qui, depuis quelques mois, a rejoint la Résistance à Lyon.

Le 13 avril 1944, Simone Jacob, 16 ans et demi, Yvonne, sa mère, 44 ans, et sa sœur Milou, 21 ans, montent à bord du convoi 71 à destination d'Auschwitz. Matricule 78651

pour Simone. Travaux de terrassement, le froid, la faim, le manque d'hygiène, les coups, la sélection, les haillons et, par-dessus tout, l'humiliation. Terrible. Hallucinant. À quoi tient la survie ? La chance, la solidarité. Pas entre toutes les déportées.

Ce qui l'a sauvée, dit-elle, c'est de n'avoir jamais été séparée de sa mère et de sa sœur. Et Simone, le sait, toutes celles et tous ceux qui ont connu sa mère gardent d'elle le souvenir d'une femme lumineuse et digne jusqu'au bout. On sent à quel point Simone Veil ne s'est jamais résignée à la mort de celle qu'elle a continué d'appeler, jusqu'à la fin de sa vie, Maman.

Dix-huit mois dans les camps. Le camp de Bobrek et l'usine de Siemens où les trois femmes travaillent. 18 janvier 1945, une marche atroce par un froid glacial. Le 30 janvier 1945, le camp de Bergen-Belsen après Gleiwitz et Dora. Le 28 mars 1945, la mort de la mère trois semaines avant la libération du camp par les Britanniques.

Impossible pour Simone Veil de ne pas citer ses camarades de déportation. Jamais elle ne les a perdus de vue. Ce sont d'eux qu'elle se sent le mieux comprise. C'est à eux qu'elle dit ce qu'elle n'a jamais raconté à son mari ni à ses fils. C'est avec eux qu'elle aime se retrouver, parce qu'il n'y a pas de jour où

elle ne pense à la Shoah. Deux d'entre eux tiennent une place de choix dans son cœur. D'abord, sa « sœur » des camps, Marceline Loridan, dont je publierai le premier livre, *Ma vie Balagan*, un an après avoir enregistré son témoignage dans le même studio. Cinq heures durant, la cinéaste nous avait tenus en haleine, racontant avec des mots crus, brutaux et directs l'enfer d'Auschwitz. Elles étaient dans le même bloc. Soudain, au beau milieu de l'enregistrement, Marceline avait éclaté de rire quand lui était revenu en mémoire le jour où, avec Simone Jacob, elles s'étaient cachées toutes les deux entre deux paillasses sous une maigre couverture pour échapper aux corvées.

L'autre ami, c'est Paul Schaffer, bel homme aux yeux bleus, que Simone Veil me présente le jour de la signature de la convention entre la FMS et l'INA au Mémorial de la Shoah. C'était le 9 juin 2005. Simone Veil m'avait prise à part. Elle souhaitait me présenter Paul Schaffer qui l'accompagnait. Elle l'avait rencontré au camp de Bobrek, en juillet 1944. Il avait 19 ans, juif viennois réfugié en France. Une profonde amitié était née. Ils s'étaient retrouvés l'été 1945 à Paris, et depuis ils ne s'étaient plus quittés. Il sera le quatorzième témoin de la série d'enregistrements.

Simone Veil aborde un sujet tabou, celui des relations sexuelles dans les camps. Oui,

elles ont existé : « Les hommes n'aiment pas en parler », dit-elle sobrement. Sujet douloureux s'il en est : le retour. Jamais Simone Veil n'a parlé avec autant de « colère » de cette période. Le retour ne ressemblait pas à celui dont elle avait rêvé. Le délai interminable qu'elle ne cesse de rappeler entre la libération de Bergen-Belsen et le rapatriement à l'hôtel Lutetia, plus de cinq semaines après l'arrivée des Britanniques. Elle en avait retiré la désagréable impression que la vie des survivants comptait moins que celles des résistants ou des prisonniers de guerre. Eux avaient été rapatriés en train, certains en avion, elle et sa sœur Milou, rongée par le typhus, en camion. Ce ressentiment avait décuplé quand elle avait appris que sa sœur aînée, Denise, rentrée un mois avant elle de Mauthausen, était invitée à faire des conférences sur la Résistance. C'était clair. Il y avait d'un côté les déportés glorieux, les déportés politiques, et de l'autre, les déportés honteux, les Juifs, les déportés raciaux, disait-on.

Depuis lors, les deux sœurs, devenues Simone Veil et Denise Vernay, ne se comprenaient pas toujours. L'une portera la mémoire de la Shoah, l'autre celle de la Résistance. Dans cet entretien exceptionnel à bien des égards, Simone Veil se livre à cœur ouvert sur ses souffrances intimes, ses blessures, ses

cicatrices mal refermées encore aujourd'hui alors qu'elle a presque 80 ans. À plusieurs reprises, une profonde mélancolie émane d'elle. Se souvenir est une épreuve.

Cet été du retour, Simone Veil souffre d'une immense solitude. Pas de nouvelles de son père et de son frère déportés dans les pays baltes. Ils ne reviendront pas. Orpheline, elle se sent comme « déplacée », ne sachant pas où aller ni à qui s'adresser. C'est une provinciale. Le 13 juillet 1945 elle a eu 18 ans. Elle ne connaît personne à Paris.

Blessure profonde de ne pas avoir été écoutée. Pire que l'incompréhension, l'indifférence. Rien ne l'indigne plus que la fausse idée selon laquelle les déportés n'ont pas voulu parler. Non, on ne les a pas écoutés.

Un devoir lui tenait à cœur. Pas ce fichu devoir de mémoire, expression galvaudée et fourre-tout. Non, l'obligation de transmettre et d'inciter à transmettre ce qu'avait été l'anéantissement des Juifs. Puisqu'elle avait eu la chance de rentrer, elle s'acquittait de la promesse faite à ceux qui étaient morts de parler en leur nom. Ce qu'elle voulait, c'était être entendue. Elle savait qu'elle ne serait pas comprise parce qu'on ne pouvait pas comprendre le camp quand on n'y avait pas été enfermé, mais on devait écouter les témoins et étudier leurs archives. Enfin, une des raisons

qui la poussent à témoigner sans cesse est la peur de la banalisation. Son obsession : affirmer la singularité de la Shoah. Combattre les amalgames. Lutter contre la confusion des meurtres de masse. Il a fallu des années pour que l'holocauste s'inscrive dans la réalité de l'histoire de la France, minée par un rejet inavoué du passé, et ne laisse plus le champ libre à des contre-vérités et des amalgames dangereux.

Voilà près de trois heures qui se sont écoulées depuis le début de l'entretien. Aucun signe de fatigue ou de lassitude. Elle n'aura rien laissé de côté. Rien ne l'exaspère plus que l'approximatif, le flou, l'à-peu-près. Combien de fois, dans son bureau, rue de Rome, l'ai-je entendue pester contre des lettres mal rédigées, des notes mal ficelées qu'on lui avait soumises, des livres mal écrits ? Elle corrigait tout, surveillait tout, Elle bataillait sans cesse contre les idées vagues ou fumeuses. Je plaidais la cause des malheureux qu'elle visait. Puis venait le moment où elle m'interrogerait sur mon travail, mes recherches, mes projets qu'elle soutenait. Avais-je avancé ? Elle attendait beaucoup de ceux et celles qui consacraient du temps à l'histoire de la déportation des Juifs de France.

Une après-midi n'avait pas suffi à Simone Veil pour répondre au questionnaire que nous

avons établi pour tous les témoins. Sans la moindre hésitation malgré un agenda chargé, elle avait repris le chemin des studios de Bry-sur-Marne, le 17 mai 2006. Même dispositif, même tailleur mauve.

« Madame Veil, nous nous sommes vues la semaine dernière pour commencer ce témoignage. Est-ce qu'avant de poursuivre vous voudriez nous faire part d'une pensée qui vous est venue à la suite de ce témoignage ? »

Ses premiers mots sont pour reconnaître qu'elle avait eu le temps de « dire les choses les plus importantes ». Mais elle tient à souligner à quel point la transmission de la mémoire est essentielle à l'heure où disparaissent les derniers témoins. Et quand disparaîtront les témoins des témoins (dont je fais partie), quelle place occupera la Shoah ? Comment passer le relais de la mémoire aux jeunes générations ?

Passage étonnant où elle revient sur son tout premier voyage à Auschwitz après la guerre. On le sait peu : en janvier 1960, pour les 15 ans de la libération du camp, les Soviétiques organisent une cérémonie en l'honneur de l'Armée rouge. Edmond Michelet, compagnon de la Libération, ancien déporté à Dachau, alors garde des Sceaux est invité. Empêché de s'y rendre, il désigne Simone Veil, jeune magistrat dans son ministère, pour le

Table

Préface de Jean et Pierre-François Veil	7
Avant-propos de Dominique Missika	11
Des gens tout à fait laïcs	25
Tu l'embrasseras pour moi	29
Les prénoms maudits	35
C'était la vie	39
La bonne littérature	45
Tout le monde aimait Maman	49
La guerre est déclarée	51
On avait du mal à les croire	55
Je ne savais pas ce que c'était, être juive	61
Les premières arrestations	65
Je suis en danger	73
L'arrestation	81
À l'Excelsior	85
On n'imagine pas	89
Le convoi 71	93
Auschwitz	95
Solidaires	101
La dignité	109
Trop jolie pour mourir ici	115
	221

Bobrek	121
Les hommes et les femmes	125
Gleiwitz	131
L'évacuation	139
Bergen-Belsen	143
Le retour	151
Vous pensez encore à danser ?	159
Étudiante à Paris	165
Au fond, j'ai retrouvé ma famille	169
On n'a pas le droit d'oublier	175
Faire tomber le mur du silence	183
Retourner sur les lieux	189
Commémorer	193
Le témoin et l'historien	197
« Vous-même, vous avez tué »	201
La Fondation pour la Mémoire de la Shoah	203
Un pays où ils auraient une patrie	207
Le courage des Français moyens	209
L'avenir, l'Europe	213
Chronologie	217